

# Le rapprochement bancaire automatique sur SAGE 100 Comptabilité

## 1ère étape : Récupération des relevés bancaires via Sage Direct

### Identifier la date de fin de vos relevés

Commencez par vérifier jusqu'à quelle date vos relevés bancaires ont été intégrés dans votre logiciel.

Par exemple, si vous constatez que les extraits s'arrêtent au 20 janvier, cela signifie que vous devez importer les relevés à partir du 21 janvier.

---

### Accéder à Sage Direct

Ouvrez Sage Direct et accédez à l'option de récupération des relevés bancaires. Cette étape est essentielle pour garantir l'intégration correcte des nouvelles données dans votre logiciel.

1. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur l'option **Récupération de fichier**.
2. Sélectionnez l'option **Récupération selon la date**.
3. Choisissez la date à partir de laquelle vous souhaitez récupérer les relevés.
4. Cliquez sur « OK » et attendez la fin du processus de téléchargement.

---

### Incorporation des extraits bancaires

Dans la comptabilité :

**Traitement → Gestion des extraits → Incorporation des extraits bancaires**

Effectuez cette opération dans chaque société concernée.

---

### Réalisation du rapprochement bancaire automatique

Une fois vos extraits incorporés, vous pouvez procéder au rapprochement bancaire automatique :

1. Allez dans **Traitement → Rapprochement bancaire automatique**.
2. Sélectionnez le compte bancaire concerné.
3. Validez.

---

### Comprendre l'écran de rapprochement

- Sur le côté, vous retrouvez les différents extraits.
- Dans la partie supérieure : les lignes de l'extrait bancaire.
- Dans la partie inférieure : les écritures présentes dans votre journal bancaire en comptabilité.

---

### Effectuer le rapprochement

Il vous suffit de :

1. Sélectionner une ligne dans l'extrait (partie haute).
2. Sélectionner l'écriture correspondante dans la comptabilité (partie basse).
3. Cliquer sur **Rapprocher**.

---

### Si des écritures de l'extrait ne sont pas présentes en comptabilité

Si certaines lignes de l'extrait ne figurent pas en comptabilité :

1. Allez dans **Traitement → Saisie des opérations bancaires**.
2. Cliquez sur **Appeler un extrait**.

Cela permettra de faire apparaître les écritures non rapprochées.

Attribuez un compte comptable à chaque ligne si nécessaire, puis cliquez sur **Générer** afin d'intégrer les écritures en comptabilité.

---

Révision #1

Créé 18 février 2026 13:44:53 par Justine LEGAY

Mis à jour 18 février 2026 13:45:33 par Justine LEGAY